



Communiqué de presse Septembre 2020

HARLAY AVOCATS CONSEILLE LA SOCIETE COMET MEETINGS DANS LE CADRE D'UNE LEVEE DE FONDS DE 30 M EUROS

Comet Meetings, société spécialisée dans l'organisation de réunions stratégiques et séminaires d'entreprises, réalise une levée de fonds de 30 millions d'euros auprès de ses investisseurs historiques et de nouveaux partenaires.

Comet Meetings a en effet réalisé son troisième tour de table, avec 15 M€ récoltés auprès de ses associés historiques et nouveaux investisseurs, dont Idinvest Partners et HEC Ventures, le tout nouveau véhicule réservé aux start-up des membres du réseau HEC.

Cette levée de fonds, deuxième plus importante de l'année dans la proptech, est complétée par une dette bancaire de 15 M€.

Comet Meetings a l'ambition de réinventer les environnements et les moments de travail collectifs, porté par la conviction que les entreprises doivent apprendre à moins se réunir mais mieux se réunir.

Cofondée en 2016 par Maxime Albertus, Victor Carreau et Nicholas Findling, la société Comet Meetings emploie 90 personnes et a déjà accueilli plus de 200 000 clients depuis son ouverture de son premier bâtiment. Ce nouveau financement va lui permettre de poursuivre son développement en ouvrant de nouveaux lieux, en France et en Europe (notamment à Bruxelles et Madrid en 2021), et en enrichissant son offre de services.

Thibault Chareton (associé) et Lakhdar Saïfi (collaborateur) du cabinet Harlay Avocats ont conseillé la société Comet Meetings dans le cadre de cette levée de fonds.

Chammas Marchetau (Jérôme Chapron/Clara Deslais), Degroux Brugère (Jérémy Swiecznik) et Charles Russel Speechlys (Renaud Ferry) ont conseillé les principaux investisseurs dans le cadre de cette levée de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton : (tchareton@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.